Exemplarité des services de l'Agglomération

expérience exemplaire

Metz Métropole

Auteur :

Harmony Park - 11, Boulevard Solidarité
Bp 55025
57071 Metz
Voir le site internet
Julien Pillet
jpillet@metzmetropole.fr

Consulter la fiche sur OPTIGEDE

CONTEXTE

La cellule prévention avait de grandes difficultés à faire accepter des changements d'habitudes pour réduire les déchets des services. La cellule était peu connue et vue par certains comme les "embêteurs" qui veulent changer des choses qui ne les concerne pas. Elle a choisi de se reposer sur un ensemble d'agents de tous les pôles de services pour faire accepter ces changements.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Créer un groupe d'agents volontaires dont le rôle est de réfléchir et de proposer des actions concrètes à mettre en œuvre en interne pour réduire les impacts environnementaux des services de l'Agglomération.

Nom de code : Réseau M²D², Metz Métropole Développement Durable.

Résultats quantitatifs

- 35 agents volontaires dont une vingtaine participent régulièrement.

- Plus de 20 pôles représentés (soit plus des 2/3 des services).

Résultats qualitatifs

Thématiques développées (2012 – 2014) : consommations d'énergie, prévention des déchets, bien-être au travail, clauses sociales et environnementales dans les marchés publics.

- Achat de mugs aux agents.

- Insertion d'une clause « emballages réduits » dans le marché traiteur.

- Installation de composteurs sur les sites de l'Agglomération.

- Récupération des feuilles de brouillon et prévision de paramétrer par défaut les impressions recto/verso.

MISE EN OEUVRE

Description de l'action

L'action est structurée à plusieurs niveaux :

- Un groupe d'agents volontaires baptisé M^2 D^2, prépare, propose et organise 3 à 4 groupes de travail par an. Il est chargé de réfléchir et d'élaborer des propositions éco-responsables à mettre en œuvre au sein des services.

- Le comité de pilotage (DGS et des DGA) valide les actions proposées

- Le comité technique (animateur PLP, chargé de DD, chargé RH et chargé de communication) se réunit pour orienter les réflexions

Remarques :

- Le réseau reste ouvert aux agents qui n'en font pas partie pour favoriser la participation et l'adhésion de tous aux actions.

- Des indicateurs ont été définis en amont pour pouvoir évaluer les actions, mais ils doivent être affinés pour faciliter l'évaluation des économies.

Remarques :

- L'éco-exemplarité concerne d'autres champs que la seule réduction des déchets

Les économies d'énergie, les clauses sociales et environnementales dans les marchés publics, etc., sont aussi concernés et permettent des propositions plus nombreuses, plus variées, susceptibles de constituer autant de portes d'entrées suivant la sensibilité des agents aux divers thèmes et leur emploi dans la structure.

- La participation active des agents aux propositions les implique dans leur réalisation ultérieure et permet leur reconnaissance par les autres agents du service

Planning

Première étape : mise en place du groupe et mission

- Février 2012 : création du réseau

- Octobre 2012 : présentation de la prévention au réseau M²D².

Deuxième étape : réflexion et établissement des propositions

- Décembre 2012 : choix des sujets à développer.

- 1er trimestre 2013 : organisation des groupes de travail par sujet

- Mars 2013 : validation des actions par le COPIL.

Troisième étape : mise en œuvre des actions validées

- 2ème trimestre 2013 : mise en œuvre des actions : achat de « mugs » en remplacement des gobelets jetables, modification marché traiteur, installation bacs brouillon.

- 1er trimestre 2014 : installation de composteurs sur 2 sites de Metz Métropole.

- Fin 2014 : paramétrage des impressions.

- En 2016 le réseau continue à fonctionner selon la même organisation.

Moyens humains

- Agents volontaires : 6 réunions/an (préparation, proposition) + 3 à 4 groupes de travail/an (réflexion).

- COPIL composé du DGS et des DGA pour valider les actions proposées : 2 réunions/an.

- COTEC composé de l'animateur PLP, d'un chargé de DD (pilote du réseau), d'un chargé de RH et d'un chargé de communication pour orienter les réflexions du réseau : 2 à 3 réunions/an.

Moyens financiers

Achat de mugs.

Plutôt que des investissements financiers, il s'agit surtout de temps de travail et de liens à créer avec les autres services pour qu'ils participent.

Partenaires mobilisés

Tous les services de la collectivité et la direction générale.

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Le réseau **travaille sur toutes les thématiques du DD pour éviter la lassitude d'un seul sujet.** Les agents

sont au cœur de la réflexion et de la mise en œuvre. Le travail sur ces thématiques leur donne de nouvelles connaissances, ce qui les valorise.

Recommandations éventuelles

Opération adaptée pour des moyennes et grandes collectivités pour pouvoir constituer un réseau conséquent. Se fait certainement plus naturellement ou de manière moins officielle dans les petites collectivités.

Prendre son temps pour la création du réseau et s'assurer du soutien de la DG et des élus pour faire accepter les actions par les responsables de pôle concernés (évolutions engendrées et travaux potentiels).

Ne pas enfermer le réseau sur lui-même mais l'ouvrir aux agents qui n'en font pas partie (meilleure acceptation des actions à mettre en œuvre par chacun).

Définir les indicateurs de suivi dès le début et les valider avec les personnes référents : cette culture n'est pas celle de tous les services et récupérer des chiffres peut s'avérer très compliqué pour des choses pourtant très simples. Exemple des quantités de papier par service ou des gobelets jetables (qui commande, pour qui, qui utilise, dans quel cadre… tous ces éléments sont nécessaires pour récupérer les chiffres et pouvoir les analyser).

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | ADMINISTRATION PUBLIQUE | ECOEXEMPLARITE | EDUCATION ENVIRONNEMENTALE | EMBALLAGE | PAPIER

Dernière actualisation

Octobre 2019
Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr
sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Julien RUARO
julien.ruaro@ademe.fr
Direction régionale Grand Est